

Réunion du 8 juillet 2025

Le huit juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures et sept minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le vingt-cinq juin deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : Madame Bernadette TRANCHAND, Danielle RANGER, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

Absents : /

Secrétaire de séance : Frédéric DELOLME

Délibération n°2 : (2025-034) : Créances éteintes – budget communal :

Considérant que le comptable public n'a pu recouvrir les titres, cotes ou produits portés sur l'état en raison des motifs énoncés,

Considérant que les créances éteintes correspondent aux effacements de dettes validés dans le cadre d'une procédure collective,

Considérant que ces créances ne peuvent être recouvrées, il est nécessaire d'approuver la liste et de mandater les sommes sur l'exercice 2025.

Compte	Montants présentés	Montants admis
6542	316,24 €	
Total	316,24 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- de suivre l'avis du comptable public,
- de mandater 316.24 € au compte 6542.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 08/07/2025

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 15/07/2025

et affichage en mairie le même jour

Pierre LETIEVANT,
Maire



Frédéric DELOLME,
Secrétaire de séance